

# Page de garde de la fiche de données de sécurité

---

## Identification du produit:

Nom commercial	X
Motif de l'utilisation	X
UFI	X
Numéro d'article	X

---

## Fournisseur qui transmet la fiche de données de sécurité

Fournisseur: TELL's Power AG  
Bahnhofweg 2 + 4  
CH-6405 Immensee

Téléphone: 041 850 77 44

E-Mail : [info@tellspower.ch](mailto:info@tellspower.ch)

**Numéro d'urgence national:** 145 (accessible 24h/24, Tox Info Suisse, Zurich ; pour les appels depuis la Suisse, renseignements en français, allemand et italien)

## Informations destinées aux utilisateurs :

**Section 1** Réservé aux professionnels

**Section 13** Ne pas jeter les emballages entièrement vides avec les ordures ménagères. Les emballages doivent être recyclés. Traitez les résidus de produits et les emballages non vidés comme des déchets dangereux. Les résidus peuvent présenter un risque d'explosion. Ne pas percer les récipients non nettoyés, découper ou souder. Éliminer les déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE dans un centre d'élimination agréé, en indiquant un numéro de code de déchet conformément à la décision 2000/532/CE. L'élimination doit se faire conformément aux lois et réglementations régionales, nationales et locales. réglementations en vigueur. Les réglementations locales peuvent être plus strictes que les exigences régionales ou nationales et doivent être respectées. Suisse : éliminer l'emballage entièrement vide avec les déchets urbains. Les récipients partiellement vides doivent être retournés au point de vente ou remis à un centre de collecte pour déchets spéciaux.

**Section 15** Ce produit ne peut être vendu qu'à des utilisateurs professionnels.

**fiche de données de sécurité**  
**selon 1907/2006/CE, article 31**

Date d'impression : 02/10/2022

Numéro de version 11 (remplace la version 10)

révisé le: 02/10/2022

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance ou du mélange et le la société

· 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Epifanes Seapower Cleaner and Wax UFI : 5RA0-U0QP-H007-CPPD 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la

substance ou du mélange et

Utilisations déconseillées

· Secteur d'utilisation

SU22 Utilisations commerciales : Secteur public (administration, éducation, animations, services, artisanat)

SU21 Usages grand public: Ménages privés / Grand public / Consommateurs

· Catégorie de produits PC31 Poliss et mélanges de cires

· Catégorie de processus PROC0 Chiffon ou éponge en coton

· Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC10a Utilisation généralisée d'articles à faible dégagement (à l'extérieur)

· Application de la substance / du mélange Voir notre fiche technique pour l'application de ce produit.

nettoyants et cires

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité · Fabricant/fournisseur : W.Heeren & Zoon bv.

Case postale 166

1430 AD Aalsmeer

Pays-Bas tél.+31

297-360366 e-mail :

info@epifanes.nl · Département

défendeur : Recherche & Développement.

1.4 Numéro d'urgence :

Les centres antipoison; Appel d'urgence téléphonique et information : centre d'information contre les intoxications ; Tél. : +49 (0) 228 19240 (urgence)

Tél. : +49 (0) 228-287 33480 (Secrétariat)

Télécopie : +49 (0) 228 287-33278 E-

mail : info@giftzentrale-bonn.de www.ukbonn.de

Centre de pédiatrie

Clinique et polyclinique de pédiatrie générale

Hôpital universitaire de Bonn

Adenauerallee 119

53113 Bonn

### SECTION 2 : Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



Environnement SGH09

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme Effet.

(suite à la page 2)

fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, article 31

Page : 2/11

Date d'impression : 02/10/2022

Numéro de version 11 (remplace la version 10)

révisé le/j: 02/10/2022

Nom commercial : Epifanes Seapower Cleaner and Wax

(suite de la page 1)



SGH07

irritation de la peau 2

STOT SE 3

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence et vertiges.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classé et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



GHS07 GHS09

· Mention d'avertissement Attention

Composants dangereux déterminants de l'étiquetage:

Distillats légers (pétrole), hydrotraités

· Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence et vertiges.

**H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**

· Consignes de sécurité

P102

Garder hors de la portée des enfants.

P210

**Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et**

Tenir à l'écart d'autres sources d'ignition. Ne pas fumer.

P260

**Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.**

P271

Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré.

P280

**gants de protection/ vêtements de protection/ protection des yeux/ protection du visage/**

Porter une protection auditive.

P301+P310

**EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.**

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Tous contaminés

Retirer immédiatement les vêtements. Rincer la peau à l'eau

[ou douche].

P501

Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/

réglementations régionales / nationales / internationales.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT : Sans objet.

· vPvB : Sans objet.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

· 3.2 Mélanges

· La description:

Mélange des substances énumérées ci-dessous avec des ajouts inoffensifs.

(suite à la page 3)

FR

**fiche de données de sécurité**  
selon 1907/2006/CE, article 31

Page : 3/11






Date d'impression : 02/10/2022

Numéro de version 11 (remplace la version 10)

révisé le: 02/10/2022

**Nom commercial : Epifanes Seapower Cleaner and Wax**

(suite de la page 2)

- Ingrédients dangereux:		
CASy: 64742-47-8 EINECSy: 265-149-8 Numéro d'index : 649-422-00-2 N° d'enregistrementy: 01-2119457736-27	Distillats légers (pétrole), hydrotraités <hr/>  Flam. Liq.3, H226 Asp.Tox.  1, H304 Aquatic Chronic 2,  H411 Skin Irrit. 2, H315y; STOT SE  3, quartz H336 (SiO2)	25-50%
CASy: 14808-60-7 EINECSy: 238-878-4 N° d'enregistrementy: sous l'inventaire C&L	 STOT RE 2, H373	10-25%

- Informations Complémentaires:

Le libellé des phrases de risque répertoriées se trouve à la rubrique 16.

#### SECTION 4 : Premiers secours

##### 4.1 Description des premiers secours Informations générales :

Retirer immédiatement les vêtements contaminés.

- Après inhalation :

En cas d'inconscience, placer et transporter dans une position latérale stable.

- Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.  
Laver immédiatement avec de l'eau.

Après contact visuel :

Rincer la paupière ouverte pendant plusieurs minutes sous l'eau courante.

- Après ingestion : Consulter un médecin si les symptômes persistent.

##### - 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

##### - 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

#### SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

##### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

CO2, poudre d'extinction ou jet d'eau pulvérisée. Combattez les incendies plus importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

##### - 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

##### - 5.3 Conseils aux pompiers · Equipement spécial de sécurité :

Porter un appareil respiratoire.

FR

(suite à la page 4)

## fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, article 31

Date d'impression : 02/10/2022

Numéro de version 11 (remplace la version 10)

révisé le: 02/10/2022

Nom commercial : Epifanes Seapower Cleaner and Wax

(suite de la page 3)

## SECTION 6 : Mesures en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et en cas d'urgence  
procédures applicables mises sous  
respirateur.
- 6.2 Mesures de protection de l'environnement:  
Informez les autorités compétentes lors de l'entrée dans les eaux ou les égouts.  
  
Ne pas laisser pénétrer dans les égouts/eaux de surface/eaux souterraines.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:  
Ramasser avec un matériau absorbant (sable, kieselguhr, liant acide, liant universel, sciure de bois).  
  
Éliminer le matériel contaminé en tant que déchet conformément à la section 13.  
Assurer une ventilation adéquate.
- 6.4 Référence à d'autres sections  
Voir la section 7 pour des informations sur la manipulation en toute sécurité.  
Voir la section 8 pour plus d'informations sur les équipements de protection individuelle.  
Informations sur l'élimination, voir section 13.

## SECTION 7 : Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger  
Veiller à une bonne ventilation/aspiration sur le lieu de travail.  
Éviter la formation d'aérosols.  
n / a
- Préventions des incendies et des explosions : Tenir à disposition un appareil respiratoire.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités · Stockage : · Exigences  
concernant les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière.
- Informations sur le stockage dans une installation de stockage commune : non requises.
- Autres indications sur les conditions de stockage : Aucune.
- Classification selon l'Ordonnance sur la sécurité et la santé au travail (BetrSichV) : - - 7.3 Utilisations finales  
spécifiques  
Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/personnel  
équipement protecteur

- 8.1 Paramètres à surveiller

Constituants avec valeurs limites d'emploi à surveiller : 64742-47-8 Distillats légers (pétrole), hydrotraités AGW

Comparatif n° 2.9, AGS, Y 14808-60-7 Quartz (SiO<sub>2</sub>)Fraction alvéolaire MAK 64742-47-8 Distillats  
légers (pétrole), hydrotraités AGW Comp. No. 2.9, AGS, Y

(suite à la page 5)

## fiche de données de sécurité

Page : 5/11

selon 1907/2006/CE, article 31

Date d'impression : 02/10/2022

Numéro de version 11 (remplace la version 10)

révisé le: 02/10/2022

Nom commercial : Epifanes Seapower Cleaner and Wax

(suite de la page 4)

14808-60-7 quartz (SiO<sub>2</sub>)

Fraction respirable MAK

## - Législation

**AGW : TRGS 900**

MAK: Liste MAK et BAT

## - Informations Complémentaires:

Les listes valables au moment de la création ont servi de base.

- 8.2 Contrôles de l'exposition - Contrôles techniques appropriés Pas d'autres informations, voir section 7.

- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle - Mesures générales de protection et d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux.

Enlevez immédiatement les vêtements sales et trempés.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Éviter le contact avec la peau.

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

- Protection respiratoire Pas nécessaire.

## - Garde-main



gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit/la substance/la préparation.

Faute de tests, aucune recommandation sur le matériau des gants pour le produit / la préparation / le mélange chimique ne peut être donnée.

Sélection du matériau des gants en tenant compte des temps de pénétration, des taux de diffusion et de la dégradation.

## - Matériau des gants

Le choix d'un gant approprié dépend non seulement du matériau, mais également d'autres caractéristiques de qualité et varie d'un fabricant à l'autre. Le produit étant un mélange de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit donc être vérifiée avant utilisation.

- Temps de pénétration du matériau des gants Le temps de pénétration exact peut être obtenu auprès du fabricant des gants de protection et doit être respecté.

- Pour un contact continu d'un maximum de 15 minutes, les gants sont constitués des matériaux suivants

**Matériaux appropriés:**

caoutchouc butyle -

**Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité recommandées lors du remplissage.****SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles - Indications générales - État physique

Fluide

(suite à la page 6)

FR

## fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, article 31

Date d'impression : 02/10/2022

Numéro de version 11 (remplace la version 10)

révisé le: 02/10/2022

Nom commercial : Epifanes Seapower Cleaner and Wax

(suite de la page 5)

<b>· Couleur</b>	Selon le nom du produit
<b>· Odeur:</b>	Caractéristique
<b>Seuil olfactif:</b>	Non déterminé.
<b>Point de fusion/point de congélation :</b>	Non déterminé.
<b>· Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et plage d'ébullition</b>	100°C
<b>· Inflammabilité</b>	N'est pas applicable.
<b>· Limites explosives inférieures et supérieures</b>	
Plus bas:	Non déterminé.
Plus haut:	Non déterminé.
<b>Point de rupture:</b>	>93°C
<b>Température d'allumage:</b>	255°C
<b>Température de décomposition :</b>	Non déterminé.
<b>Valeur pH :</b>	Non déterminé.
<b>Viscosité:</b>	
· Viscosité cinématique à 20 °C	100s (ISO 6mm)
Dynamique:	Non déterminé.
<b>· Solubilité</b>	
<b>· Eau:</b>	Pas ou peu miscible.
<b>coefficient de partage n-octanol/ eau (valeur logarithmique)</b>	Non déterminé.
<b>La pression de vapeur:</b>	Non déterminé.
<b>· Densité et/ou gravité spécifique</b>	
<b>· Densité à 20 °C:</b>	0,927 g/cc
<b>· Densité relative</b>	Non déterminé.
<b>· Densité de vapeur</b>	Non déterminé.

<b>· 9.2 Autres informations</b>	
<b>· Regarder:</b>	
<b>· Façonner:</b>	Fluide
<b>· Informations importantes sur la santé et la sécurité</b> protection de l'environnement et sécurité	
<b>· Température d'allumage</b>	Le produit n'est pas auto-inflammable.
<b>· Propriétés explosives:</b>	Le produit n'est pas explosif.
<b>teneur en solvant:</b>	
· Eau:	35,0 %
· COV	<b>0,00%</b> COV: 0.0g/L / 0.00lb/gal
<b>· Changement d'état</b>	
<b>· Taux d'évaporation</b>	Non déterminé.

<b>· Détails de physique</b> classes de danger	
<b>· Substances/mélanges explosifs et produits contenant des explosifs</b>	omis
<b>· Gaz inflammables</b>	omis
<b>· Aérosols</b>	omis
<b>· Gaz comburants</b>	omis
<b>· Gaz sous pression</b>	omis

(suite à la page 7)

**fiche de données de sécurité**  
selon 1907/2006/CE, article 31

Date d'impression : 02/10/2022

Numéro de version 11 (remplace la version 10)

révisé le/j: 02/10/2022

**Nom commercial : Epifanes Seapower Cleaner and Wax**

(suite de la page 6)

• Liquides inflammables	omis
• Solides inflammables	omis
• Les matières et mélanges autoréactifs ne s'appliquent pas	
• Liquides pyrophoriques	omis
• Solides pyrophoriques	omis
• Substances auto-échauffantes et mélanges	omis
• Substances et mélanges en contact développer des gaz inflammables avec de l'eau non applicable	
• Liquides comburants	omis
• Solides oxydants	omis
• Peroxydes organiques	omis
• Corrosif pour les métaux substances et mélanges	omis
• Substances/mélanges désensibilisés et produits contenant des explosifs	omis

**ARTICLE 10 : Stabilité et réactivité**

- 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique / conditions à éviter:
  - Pas de décomposition si utilisé selon les instructions.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter
  - Pas d'autres informations pertinentes disponibles.
- 10.5 Matériaux incompatibles:
  - Pas d'autres informations pertinentes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux:
  - Aucun produit de décomposition dangereux connu.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- 11.1 Informations sur les classes de danger conformément au règlement (CE) n° 1272/2008
  - Toxicité aiguë
    - Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.
  - Lésions oculaires graves/irritation oculaire
    - Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - Sensibilisation respiratoire ou cutanée
    - Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - Mutagénicité sur les cellules germinales
    - Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - Cancérogénicité
    - Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - Toxicité pour la reproduction
    - Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
    - Peut provoquer somnolence et vertiges.

(suite à la page 8)



**fiche de données de sécurité**  
selon 1907/2006/CE, article 31

Date d'impression : 02/10/2022

Numéro de version 11 (remplace la version 10)

révisé le/j: 02/10/2022

**Nom commercial : Epifanes Seapower Cleaner and Wax**

(suite de la page 7)

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée  
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Risque d'aspiration  
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- 11.2 Informations sur d'autres dangers · Propriétés

**perturbatrices endocriniennes**

Aucun des ingrédients n'est inclus.

**SECTION 12 : Informations écologiques**

· 12.1 Toxicité · Toxicité

aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

· 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

· 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB · PBT : Non applicable. ·

vPvB : Sans objet.

· 12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes Le produit

ne contient aucune substance ayant des propriétés perturbatrices endocriniennes.

· 12.7 Autres effets néfastes · Remarque : Toxique

pour les poissons.

· Informations écologiques supplémentaires :

· Remarques générales :

Classe de pollution des eaux 3 (auto-évaluation) : très polluant Ne pas laisser pénétrer dans les nappes phréatiques, les plans d'eau ou les égouts, même en petites quantités.

Danger pour l'eau potable, même si de petites quantités s'écoulent dans le sol.

Dans l'eau également toxique pour les poissons et le plancton. toxique pour les organismes aquatiques

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation :

Ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères. Ne pas jeter à l'égout.

· Catalogue européen des déchets

08 00 00 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA PRÉPARATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (MCVA) DE REVÊTEMENTS (PEINTURES, REVÊTEMENTS, ÉMAIL), ADHÉSIFS, SCELLANTS ET ENCRE
---

08 01 00 déchets de MFSU et enlèvement de peinture et de vernis
---

08 01 11* déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses contiennent
---

HP4 des irritants - irritation de la peau et lésions oculaires
--

(suite à la page 9)

## fiche de données de sécurité

Page : 9/11

selon 1907/2006/CE, article 31

Date d'impression : 02/10/2022

Numéro de version 11 (remplace la version 10)

révisé le: 02/10/2022

Nom commercial : Epifanes Seapower Cleaner and Wax

(suite de la page 8)

HP5	Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)/Danger par aspiration
HP14	écotoxique

Emballage non nettoyé :

- Recommandation : L'élimination doit être effectuée conformément aux prescriptions légales.

## ARTICLE 14 : Informations relatives au transport

## - 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR, IMDG, IATA

ONU1993

## 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR

1993 LIQUIDE INFLAMMABLE,  
NAG (Distillats (pétrole), avec  
lumière hydrotraitée),  
DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

IMDG, IATA

LIQUIDE INFLAMMABLE, NSA (distillats  
(pétrole), léger hydrotraité)

## - 14.3 Classes de danger pour le transport

ADR



- Classe

3 (F1) Liquides inflammables

- Etiquette de danger

3

IMDG, IATA



Classe

3 Liquides inflammables

Étiquettes

3

## - 14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA

III

## 14.5 Dangers environnementaux:

Le produit contient des substances nocives pour l'environnement

Substances : Distillats (pétrole), avec  
Lumière hydrotraitée

Polluants marins :

non

Étiquetage spécial (ADR):

Symbole (poisson et arbre)

## - 14.6 Précautions particulières à prendre

l'utilisateur

Attention : Liquides inflammables

- Numéro identifiant le danger

30

(numéro Kemler):

Numéro EMSy:

FE,SE \_\_\_\_

(suite à la page 10)

FR

fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, article 31

Date d'impression : 02/10/2022

Numéro de version 11 (remplace la version 10)

révisé le/j: 02/10/2022

Nom commercial : Epifanes Seapower Cleaner and Wax

(suite de la page 9)

· Catégorie de rangement	UN
· 14.7 Transport en vrac sur le Route maritime selon les instruments de l'OMI	N'est pas applicable.
<b>Transport/informations complémentaires:</b>	
<b>ADR</b>	
Quantité Limitée (LQ)	5L
Quantités exemptées (EQ)	Code : E1
	Quantité nette maximale par emballage intérieur: 30ml
	Quantité nette maximale par emballage extérieur : 1000ml
· Catégorie de transport	3
· Code de restriction des tunnels	J/E
<b>IMDG</b>	
Quantités limitées (QL)	5L
Quantités exceptées (EQ)	Code : E1
	Quantité nette maximale par intérieur conditionnement : 30 ml
	Quantité nette maximale par enveloppe conditionnement : 1000ml
"Règlement type" de l'ONU:	No ONU 1993, LIQUIDE INFLAMMABLE, NAG (DISTILLATS (PÉTROLE), AVEC LUMIÈRE HYDROTRAITÉE), 3, III, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

**ARTICLE 15 : Informations réglementaires**

- 15.1 Réglementations/spécifiques en matière de sécurité, de santé et d'environnement  
Législation relative à la substance ou au mélange

**Directive 2012/18/UE**

- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I  
Aucun des ingrédients n'est inclus.
- Seveso catégorie E2 dangereux pour le milieu aquatique
- Seuil de quantité (en tonnes) à utiliser dans les établissements de niveau inférieur  
200 t
- Seuil de quantité (en tonnes) à utiliser dans les établissements de niveau supérieur  
500 t

**RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de restriction : 3**

- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certains produits dangereux  
**Substances dans les équipements électriques et électroniques - Annexe II**

Aucun des ingrédients n'est inclus.

**RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

**Appendice I - PRECURSEURS D'EXPLOSIFS RESTREINTS**

Limite de concentration pour une autorisation au titre de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des ingrédients n'est inclus.

(suite page 11)

FR

**fiche de données de sécurité**  
selon 1907/2006/CE, article 31

Date d'impression : 02/10/2022

Numéro de version 11 (remplace la version 10)

révisé le/j: 02/10/2022

Nom commercial : Epifanes Seapower Cleaner and Wax

(suite de la page 10)

**Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS À DÉCLARER**

Aucun des ingrédients n'est inclus.

**Règlement (CE) n° 273/2004 sur les précurseurs de drogues** Aucun des composants n'est inclus.

**Règlement (CE) n° 111/2005 fixant les règles de surveillance du commerce intercommunautaire de substituts de drogue et pays tiers**

Aucun des ingrédients n'est inclus.

Réglementations nationales:

**Classe de pollution des eaux : Classe de pollution des eaux 3 (auto-évaluation) : extrêmement polluant pour l'eau.**

15.2 Évaluation de la sécurité chimique :

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée.

**ARTICLE 16 : Autres informations Les informations**

sont basées sur l'état actuel de nos connaissances, mais elles ne représentent pas une garantie des propriétés du produit et ne constituent pas une relation juridique contractuelle.

**Phrases pertinentes**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence et vertiges.

H373 Peut causer des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Service émetteur de la fiche technique : Recherche & Développement.**

**Personne de contact : JJ van Dijk, tél. : +31 297 360678, e-mail : rend@epifanes.nl Date de la version précédente : 09.02.2022**

**Numéro de version de la version précédente : 10 Abréviations et acronymes :**

RID : Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale ADR : Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (European Agreement Concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG : Code maritime international pour les marchandises dangereuses IATA : Association du transport aérien international GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées CAS : Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society)

GefStoffVj: Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne

COVj: composés organiques volatils (États-Unis, UE)

PBT : Persistant, Bioaccumulable et Toxique vPvB : Très Persistant et Très

Bioaccumulable Flam. Liquide 3 : Liquides inflammables - Catégorie 3 Skin Irrit.

2 : Irritation cutanée/corrosion - Catégorie 2 STOT SE 3 : Toxicité spécifique pour certains

organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3 STOT RE 2 : Toxicité spécifique pour certains organes

cibles (exposition répétée) - Catégorie 2 Asp. Tox. 1 : Danger par aspiration - Catégorie 1 Aquatic Chronic 2 : Dangereux pour le milieu aquatique - danger aquatique à long terme - Catégorie 2

**\* Données modifiées par rapport à la version précédente**